



RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 2 MAI 2022

Le Conseil Municipal de Bouloire s'est réuni le lundi 2 mai 2022 sous la présidence de Mme Anne-Marie DELOUBES, Maire.

Absente excusée : Anita GENET

Absent : Eric TROCHON

ETUDE DIAGNOSTIC ET SCHEMA DIRECTEUR ASSAINISSEMENT COLLECTIF

A la demande de la DDT de la Sarthe et de l'Agence de l'Eau, et dans l'objectif de mettre un terme aux dysfonctionnements constatés, le Conseil Municipal a décidé de réaliser une nouvelle étude diagnostic du système d'assainissement concernant la station d'épuration et les réseaux.

* L'étude sera composée de 4 phases : Collecte des données, Campagne de mesures, Identification des anomalies, Schéma directeur et élaboration du programme de travaux.

* La réalisation de cette étude et du schéma doit permettre :

- de dresser un état des lieux exhaustif du fonctionnement des réseaux, eaux usées et eaux pluviales, et de la station d'épuration,
- d'identifier la meilleure solution technique d'assainissement, en tenant compte des critères environnementaux et financiers,
- de définir et de prioriser un programme de travaux visant à l'amélioration et à la mise aux normes du système d'assainissement.

Le coût prévisionnel de l'opération est estimé à 70 000 € HT, montant susceptible d'être subventionné à hauteur de 50% par l'Agence de l'Eau Loire Bretagne.

CREATION D'UNE PASSERELLE DANS LA ZONE HUMIDE

Le Conseil Municipal a confié à l'entreprise Paysagiste Emmanuel Sabin, pour la somme de 6 165 € HT, la création d'une passerelle en bois pour faciliter l'accès à la zone humide à partir du chemin des Ruelles.

FEU D'ARTIFICE DU 14 JUILLET

La société PYRO CONCEPT a été retenue pour la mise en œuvre du feu d'artifice du jeudi 14 juillet 2022 à 23h sur la Prairie des Festivités.

La prestation comprend la fourniture et la livraison de l'artifice sur le site, la présence de 3 artificiers, la couverture assurance et la sonorisation pour un montant de 6 658 € HT.

PLAN DE RELANCE – SOUTIEN AUX CANTINES SCOLAIRES – SUBVENTION EGALIM

La Commune va déposer une demande de subvention dans le cadre de la Loi EGALIM et de la mesure « Développer une alimentation saine, durable et locale dans les cantines scolaires » afin d'équiper la cuisine scolaire de matériel permettant de valoriser les produits frais et locaux et de continuer à servir des repas de qualité aux élèves de l'école René Cassin.

Le montant de l'acquisition du matériel - appareil multifonction de cuisson, batteur mélangeur, robot coupe, armoires frigorifiques - s'élève à 33 511 € HT.

Le service de restauration scolaire a servi 28 752 repas sur l'année scolaire 2018/2019 et la subvention attendue est de 19 976 €.

MÉDIATHÈQUE - BILAN D'ACTIVITÉS 2021

La responsable de la Médiathèque a établi le bilan d'activités pour l'année 2021. Après une année marquée par le COVID, les animations ont repris petit à petit. La Médiathèques recherche quelques bénévoles pour participer aux actions.

PIRLV – AMÉNAGEMENTS DE SÉCURITÉ

Des tests de balisage vont être effectués d'ici quelques semaines Rue de la Gare et Rue du Val de Loir avant les travaux d'aménagements, qui débiteront, en principe, le 4 juillet 2022.

Bouloire, le 6 mai 2022

Le Maire,

Anne-Marie DELOUBES